\$32,000,000 et le nombre de déposants à cette date dépassait 106,000. Par toute la province, on compte vingt-quatre succursales en activité.

Alberta.—Dans cette province, la Trésorerie accepte des dépôts d'épargne et fait l'émission de certificats d'épargne portant intérêt à 3 p.c. ainsi que des certificats aux échéances d'un, deux et trois ans en coupures de \$25 et plus, portant intérêt à $3\frac{1}{2}$ p.c. pour un an et à $4\frac{1}{2}$ p.c. pour deux ou trois ans. Les émissions globales effectuées au 31 septembre 1935 se chiffrent par \$9,359,777, dont \$4,878,634 en certificats à vue et \$4,481,143 en certificats à terme.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846, et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait le 31 décembre 1935 un capital versé de \$4,500,000, des dépôts d'épargne au montant de \$54,921,401 et un passif total de \$56,112,670. L'actif s'élevait à \$60,962,790, comprenant au delà de \$46,000,000 de titres fédéraux, provinciaux et municipaux. La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855, et plus tard pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 décembre 1935 des dépôts de \$12,818,350, un capital versé de \$2,500,000 et un actif global de \$15,958,824.

Les caisses populaires du Québec (dont 184 ont fait rapport au gouvernement provincial en 1934) sont aussi un élément important pour faciliter l'épargne et assister le commerce dans la province. Le 31 décembre 1934, les dépôts d'épargne dans ces banques s'élevaient à \$6,089,713, tandis que le montant global des prêts était de \$7,934,002. Les prêts consentis en 1934 sont au nombre de 11,295 représentant une somme de \$2,141,801. Les profits réalisés s'élèvent à \$441,876. (Voir aussi pp. 810-811 du présent volume.)

29.—Dépôts à la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal et à la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, 30 juin 1868-1906, et 31 mars 1907-35.

Nota.—Pour années intermédiaires voir l'Annuaire de 1926, p. 847.

Au 30 juin—	Dépôts.	Au 31 mars—	Dépôts.	Au 31 mars—	Dépôts.
1868	\$ 3,369,799 5,369,103 6,611,416 6,681,025 9,191,895 10,908,987	1910	\$ 32,239,620 34,770,386 39,526,755 40,133,351 39,110,439 37,817,474	1923	\$ 59,327,961 64,245,811 65,837,254 67,241,344 69,940,351 72,695,422
1895. 1900. 1905. 1906. 1907 ¹ . 1908 ¹ .	13,128,483 17,425,472 25,050,966 27,399,194 28,359,618 28,927,248 29,867,973	1916 1917 1918 1919 1920 1921 1922	40,405,037 44,139,978 42,000,543 46,799,877 53,118,053 58,576,775 58,292,920	1929 1930 1931 1932 1933 1933 1934 1935	70,809,603 68,846,366 69,820,422 68,683,324 68,113,501 66,673,219 66,496,595

¹ Au 31 mars.

Section 3.—Compagnies de prêt et de fiducie.

L'Annuaire de 1934-35 offre à la page 1009 un aperçu du développement des compagnies de prêt et de fiducie au Canada depuis 1844 à 1913.

Les lois régissant ces compagnies ont été revisées par les lois des compagnies de prêt et de fiducie de 1914 (4-5 Geo. V, cc. 40 et 55), et comme résultat des statistiques des compagnies à charte provinciale ne sont plus colligées. Les statistiques des tableaux 31 et 32 ne couvrent que les compagnies ayant une charte fédérale, sauf que depuis 1925, les statistiques couvrent les compagnies de prêt et de fiducie chartrées par la Nouvelle-Ecosse, mais placées par cette province sous les lois et la surveillance du département fédéral des assurances. Mais depuis 1922, les compa-